

Œuvres générales, français du Maghreb, de l’Afrique subsaharienne, du Canada

Jean-Louis CHISS, *Idéologies linguistiques, politiques et didactiques des langues*, Limoges, Lambert-Lucas, 2022, 184 pp.

En remaniant une vingtaine d’études parues entre 2012 et 2022 (« Sources », pp. 9-10), Jean-Louis CHISS propose ici des réflexions – sur le plurilinguisme, la didactique des langues et du français, la francophonie, les politiques linguistiques, l’histoire et la conceptualisation des disciplines savantes – issues de ses activités d’expertise et de recherche. Le volume est organisé en trois parties : « Notes sur quelques étapes d’un itinéraire : des contextes et des histoires 2010-2020 » (pp. 13-31), « La didactique des langues : la discipline, les contextes et l’histoire » (pp. 33-90), « Le français et la francophonie : des langues aux humanités » (pp. 91-158).

C’est cette dernière partie qui retiendra plus particulièrement notre attention, mais il faut rappeler que les espaces francophones extra-hexagonaux sont évoqués aussi dans la première. Celle-ci est en effet le résultat d’interventions de Jean-Louis CHISS dans des contextes pédagogiques et scientifiques qui concernent aussi des pays francophones tels que le Luxembourg, le Maroc, le Canada et sont l’occasion pour solliciter des questionnements sur les notions de FLE et FLS, sur les relations entre les langues en contact scolaire, sur les raisons de la ‘crise du français’, sur les limites d’une application du CECRL à l’échelle mondiale, sur le rôle des langues dans les multiples situations de mobilité qui caractérisent la société contemporaine. Dans tous ces cas, CHISS invite à chercher des solutions qui s’appuient sur la contextualisation et l’historicité, deux concepts clés qui reviennent systématiquement dans cet ouvrage, qui vise à montrer l’importance de la prise en compte des spécificités de chaque espace ainsi que des idées et pratiques qui s’y sont développées historiquement.

La notion de *francophonie* est abordée dans la troisième partie du volume, où elle est discutée en tant qu'idéologie (p. 110) et examinée à travers les discours en circulation. Cette section s'ouvre par un retour sur le concept d'« idéologies linguistiques » (pp. 93-102), qui sont envisagées « comme des systèmes de représentations marquées par l'historicité et organisées dans des discours qui traversent la socialité dans son ensemble sans épargner les savoirs savants sur le langage et les langues » (p. 93). CHISS met en parallèle cette notion avec celle d'« imaginaire » linguistique, revient sur la « linguistique populaire » et sur le militantisme qui caractérise ces recherches. Il explore ensuite (pp. 103-108) l'antinomie qui consiste, depuis quelques décennies, à associer la promotion du français et l'idéologie du plurilinguisme : à « arrimer la diffusion du français à la reconnaissance et au développement des langues dans les contextes européen et mondial, avec ce que cela implique de mise en valeur de la 'diversité culturelle' » (p. 104). Il se penche par la suite sur la thématique de la francophonie (pp. 109-115), avec une mise en contexte historique des premières apparitions du terme (RECLUS et SENGHOR) et une analyse des perspectives, parfois divergentes, qui ont nourri l'émergence d'une identité francophone après les indépendances. Les pages dédiées aux « Heurs et malheurs actuels de francophonie » (pp. 117-126) évoquent les débats qui investissent la réflexion sur la francophonie, notamment les discours qui la dénoncent en tant que « poursuite de la colonisation », ou qui la considèrent marquée d'« eurocentrisme » alors que « la francophonie n'est pas une idéologie européenne : peut-être française, québécoise ou sénégalaise » (p. 118). CHISS envisage ici les implications de la francophonie dans les domaines de la linguistique descriptive (recherches sur la variation du français et ses contacts avec les autres langues), de la didactique (question des langues de scolarisation) et de la littérature (choix de la langue d'écriture) en faisant ressortir la richesse d'approches que cette notion permet de développer. Pour montrer l'importance d'une approche basée sur l'historicité, il s'arrête sur le contexte littéraire québécois dont la production permet d'observer une évolution d'une situation de « friction » des langues à une « idéologie hétéroglossique » (p. 124) marquée par un rapport aux langues moins conflictuel.

Cette troisième section prend en outre en considération le français en tant que « langue de culture » (pp. 127-138), dans la double perspective historique – son émergence comme langue écrite, sa diffusion en Europe et son investissement par l'idéologie de l'universel ; l'idée de l'inégalité des langues qui justifie la distinction du français comme « langue de civilisation » et permet ainsi sa transmission aux colonies, jusqu'à son émergence comme « langue de culture » après la fin de l'empire colonial – et comparée aux autres « binarismes contemporains » (p. 133), notamment à la diffusion du *global english*. CHISS

dresse ensuite un aperçu historique de deux institutions « tournées, dans des proportions variables, vers l'expansion du français et de son enseignement à travers le monde » (p. 141) : les Cours de civilisation française de la Sorbonne et l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger (pp. 139-146). Enfin, l'enseignement du français et des langues étrangères est envisagé dans le contexte plus larges de l'évolution des « humanités » et des nouvelles typologies disciplinaires qui s'épanouissent depuis quelques décennies.

Cristina BRANCAGLION

Foued LAROUCI, Abdelouahed MABROUR et Dalila MORSLY (dir.)
Alger, Casablanca, Tunis. Quand le plurilinguisme s'écrit dans les métropoles du Maghreb, Limoges, Lambert-Lucas, 2022, 274 pp.

Tout en rassemblant une pluralité de recherches autour d'Alger, Casablanca et Tunis, ce volume se configure comme une contribution essentielle pour l'étude du plurilinguisme dans l'espace urbain maghrébin. Les contributeurs ont décidé d'explorer le paysage linguistique de ces villes en raison du rôle culturel, économique et social qu'elles jouent à l'échelle locale et globale.

À travers l'analyse de textes appartenant à la variété des écrits urbains, ces études cherchent à relater les dynamiques de fonctionnement du plurilinguisme dans l'espace citadin. Des graffitis, des banderoles, des affiches, des enseignes commerciales et des panneaux de signalisation routière constituent, entre autres, les différents corpus interrogés. En particulier, ces textes sont analysés à travers deux approches : d'une part, ils sont étudiés dans leur dimension sémiolinguistique et sociolinguistique et, d'autre part, ils sont mis en relation dans une logique comparative. Dans le premier cas, les spécialistes s'intéressent à la créativité linguistique à travers l'analyse des graphies, des formes linguistiques et des jeux de mots et de langues, tout en explorant également le rapport entre la langue utilisée, le type d'écrit urbain et les politiques linguistiques internes. Dans le deuxième cas, les contributeurs mènent des études comparées pour déterminer la spécificité du fonctionnement du plurilinguisme dans chaque ville ; en effet, la place et le poids des langues varient d'une métropole à l'autre. Cette comparaison intéresse surtout le recours à des langues régionales historiques telles que l'amazighe, l'arabe dialectal et littéraire, le français et l'anglais et à des langues de plus récente diffusion comme le chinois.

Le volume est divisé en trois parties, chacune consacrée à l'une des grandes métropoles du Maghreb : « Alger centre, écrits plurilingues » (pp. 27-87), « Casablanca : les voix d'une ville cosmopolite » (pp. 89-135) et « Tunis, un plurilinguisme millénaire » (pp. 137-263).

La première section comprend trois recherches. L'étude de Wafa BEDJAOUÏ, « (Re)configurations sociolinguistiques et affichage des langues : dynamiques plurielles à l'algéroise » (pp. 29-56), est une exploration du fonctionnement du plurilinguisme dans les affiches publicitaires. Dans ce contexte, l'auteure dresse un cadre complet de l'usage de différentes langues dans des affiches unilingues, bilingues et trilingues. Dans la deuxième analyse, « Quand les murs du centre historique d'Alger sortent du mutisme. Quelles langues pour quels messages ? » (pp. 57-70), Nabila BESTANDJI interroge le rapport entre les graffitis, les langues et la société. BESTANDJI classe les types de graffitis selon leur fonction de revendication politique, religieuse et sociale et, à partir de cela, cherche à identifier l'usage contextuel de chaque langue. Le troisième article, « De Bab-El-Oued à Didouche : langues et écritures d'enseignes » (pp. 71-87) de Dalila MORSLY, clôt cette section en interrogeant la dimension sémiolinguistique des informations contenues dans des enseignes commerciales unilingues, bilingues et trilingues ; MORSLY enregistre la variation des combinaisons linguistiques en fonction du quartier et fait le point sur le statut de ces langues selon les textes officiels.

La deuxième partie se compose de deux recherches. La première, « Les langues dans l'espace public casablançais : quand l'affichage publicitaire flirte avec les langues » (pp. 91-109) de Lahcen OUASMI, met en exergue les enjeux sociolinguistiques du plurilinguisme dans les affiches de Casablanca. Tout en soulignant le rapport entre la langue et le produit, OUASMI dévoile à quel point « les langues sont prisonnières d'un pragmatisme commercial dont l'objectif ne consiste pas seulement à communiquer, mais aussi à donner une portée commerciale à ces langues » (p. 107). La deuxième analyse, « Des mots qui vont (nous viennent d') ailleurs : l'usage des langues dans les espaces de voyage » (pp. 111-135) d'Abdelouahed MABROUR, porte sur les écrits concernant les lieux de passage de Casablanca, notamment la gare et les aéroports ; dans ce contexte, l'auteur étudie la distribution sociolinguistique des langues dans des documents comme les indications et les signalétiques.

La troisième section est constituée de cinq recherches. Dans la première, « L'enseigne commerciale dans deux quartiers de la ville de Tunis : Ennasr et Ettadhamen » (pp. 139-170), Farah ZAÏEM BEN NEJMA propose une analyse comparée des enseignes de deux quartiers géographiquement proches mais économiquement et socialement très différents. La deuxième étude, « Tunis, ville plurilingue : le cas des noms de rues » (pp. 171-198) de Hasna GHOUL, est consacrée au pay-

sage odonymique de la ville : les plaques dans la rue sont ainsi analysées dans leur rapport à l'Histoire, à la société et à la politique. La troisième contribution, « Les voix de Tunis. Sociolinguistique scripturale urbaine » (pp. 199-222) d'Inès BEN REJEB, compare les graffitis réalisés pendant le Printemps arabe tunisien, les graffitis sportifs et les inscriptions déambulatoires afin d'interroger le lien entre le plurilinguisme et le paysage urbain. L'article « Discours publicitaires, mise en murs et mise en mots des identités urbaines dans la ville de Tunis », de Raja CHENNOUFI-GHALLEB (pp. 223-241), porte sur l'affichage publicitaire afin d'en saisir les aspects graphiques, linguistiques et sémiolinguistiques. Finalement, la contribution « Le plurilinguisme écrit dans la campagne des municipales de Tunis en 2018 » (pp. 243-263), de Foued LAROUCSI, qui clôt le volume, a pour objet l'usage politique de la langue et présente une analyse du plurilinguisme dans les affiches qui ont circulé à Tunis pendant la campagne électorale de 2018.

Cet ouvrage, riche et intéressant, permet de mieux comprendre le fonctionnement du plurilinguisme dans les principales métropoles du Maghreb tout en restituant au lecteur une image détaillée du rapport entre la langue, le pouvoir et la société.

Giorgia LO NIGRO

Kouassi KPANGUI, *Le français en Côte d'Ivoire. Inventaire des particularités lexicales*, Paris, L'Harmattan (« Études africaines – Série linguistique »), 2022, 352 pp.

Enseignant-chercheur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, Kouassi KPANGUI publie les résultats d'une recherche qui vise ouvertement à encourager l'appropriation du français ivoirien au sein de sa communauté linguistique. Parfaitement au courant des études et des inventaires dédiés au français de Côte d'Ivoire, il trouve que ses devanciers n'ont pas suffisamment mis en lumière « la véricité et la vitalité » des ivoirismes : « nous avons remarqué que chaque chercheur développe uniquement un aspect, c'est-à-dire un domaine bien spécifique sans s'intéresser au profil général du français de Côte d'Ivoire » (p. 21). Ce volume ne se limite pas seulement à la description lexicale mais illustre en plus la variabilité phonétique et morphosyntaxique des formes répertoriées.

Organisé en deux parties, le volume s'ouvre par une « Introduction » (pp. 13-23) qui souligne d'une part l'appartenance de cette variété endogène à la langue française et de l'autre sa riche variabilité interne, étant

donné que l'on peut distinguer « différents types de français » ayant chacun « une caractéristique aussi bien phonétique, morphologique, lexicale, sémantique que syntaxique [...] des sortes de français dérivés qui cohabitent avec le français respectueux de tous les édits grammaticaux » (p. 14). KPANGUI en fournit des exemples en transformant un énoncé relevé dans une étude de 1990 pour aboutir à des exemples (forgés) de : français de Moussa ou de Zézé (locuteurs adultes non analphabétisés en français), français de Treichville (jeunes analphabètes ou déscolarisés), français ivoirien (« un parler charnière, un creuset sélectif qui s'enrichit nécessairement de nombreux apports de toute nature », p. 16), nouchi (argot), français fautif (locuteur instruit qui se trompe dans l'application des « règles grammaticales édictées par les grammairiens et l'Académie française », p. 17). Des extraits de textes représentatifs de ces variétés sont en outre fournis parmi les « Annexes » (pp. 326-342), qui offrent aussi des cartes linguistiques et des illustrations utiles à mieux comprendre les *réalias*. Le français ivoirien est plus précisément décrit comme une variété parlée par les locuteurs « des classes moyennes et [par] des peu ou pas lettrés [...] composées du français, de termes empruntés aux langues nationales et de vocables issus de pays étrangers. Les mots obtenus [...] traduisent généralement la sensibilité des Ivoiriens, leur culture, leurs mœurs, leur civilisation, bref, leur identité » (pp. 18-19). Les élites parlent généralement un français respectueux de la norme mais ils créent de nombreux néologismes qui constituent une autre source d'enrichissement du français endogène. Les particularités lexicales proposées dans ce volume sont issues de sources écrites et orales variées (notes personnelles, textes de presse et littéraires, documents scolaires et administratifs, émissions radiophoniques et télévisées, enregistrements d'échanges quotidiens, textes musicaux etc. Malheureusement aucune de ces sources n'est référencée, ainsi il est impossible de dater la circulation des formes présentées.

La première partie propose l'« Inventaire des ivoirismes défini- toires du français ivoirien » (pp. 24-176) et s'ouvre par une description des « déviations phoniques » (p. 27) concernant la prononciation des voyelles et des consonnes, c'est-à-dire les adaptations des prononciations des mots français dans la variété ivoirienne. Suit la description des ivoirismes lexicaux, qui prend la forme d'articles lexicographiques embryonnaires proposant un lemme et éventuellement ses variantes, une ou plusieurs prononciations, la classe grammaticale, une explication du sens. Sont présentées d'abord les unités lexicales à valeur culturelle, organisées par champs sémantiques, puis les interjections et onomatopées et enfin les emprunts originaires d'autres pays africains, des pays arabes, de l'Amérique du Sud, les anglicismes etc. Ensuite, KPANGUI a réuni les ivoirismes morphologiques, soit des formes obtenues par troncation, dérivation ou composition ainsi que les sigles et acronymes. Cette section se termine par la description des

ivoirismes sémantiques qui inclut des mots qui ont subi des évolutions de sens, des *réalías*, des expressions et locutions endogènes.

La deuxième partie est un « Essai d'analyse morphologique et sémantique des ivoirismes » (pp. 177-294) qui propose une analyse des particularités locale qui reprend la structure de la section précédente et prend donc en considération d'abord les écarts phonétiques, puis les écarts lexicaux, morphologiques et sémantiques. L'objectif est celui de « voir si [...] nous pouvons disposer de repères qui nous permettent de dégager les règles, les lois, du moins les 'allures' des processus conduisant à ces ivoirismes » (p. 178). Dans cette section sont en outre décrits les anthroponymes et les toponymes ivoiriens ainsi que des termes créés par des intellectuels ivoiriens. Les dernières pages de cette deuxième section et la « Conclusion » (pp. 295-303) portent un regard positif et bienveillant sur l'avenir du français en Côte d'Ivoire, dont la richesse et le dynamisme sont amplement soulignés, et sur les programmes de recherche ultérieurs dans ce domaine ou dans celui, plus large, de la francophonie.

La parution de cet inventaire témoigne d'une continuité dans la recherche sur les particularités lexicales du français en Afrique et l'on peut espérer que d'autres glossaires suivront pour permettre d'observer les progrès de ces variétés endogènes à l'époque contemporaine. On peut cependant souhaiter une approche méthodologique plus soignée et un peu plus d'attention aux besoins du lecteur : l'uniformité typographique rendrait la lecture plus agréable et un index alphabétique permettrait une consultation plus efficace.

Cristina BRANCAGLION

Gerardo ACERENZA, Marco MODENESI, Myriam VIEN (dir.), *Regards croisés sur le Québec et la France*, Città di Castello, Emil di Odoia, 2022, 176 pp.

Les relations linguistiques et culturelles entre les Français de l'Hexagone et les Québécois sont depuis toujours assez complexes et les articles réunis dans le présent volume, signés par des chercheurs italiens et québécois, contribuent à éclairer les représentations réciproques que l'on peut observer à travers des documents lexicographiques et littéraires. Sont présentées ici les contributions qui attirent l'attention sur la dimension linguistique et discursive, tandis que celles plus ciblées sur l'aspect littéraire sont l'objet d'une note de lecture dans la section « Francophonie du Québec et du Canada » (*infra*).

Nadine VINCENT ouvre le volume avec une contribution intitulée « *Le glossaire franco-canadien* d'Oscar Dunn : reproches d'un lexicographe québécois du 19^e siècle à une France oubliée » (pp. 9-26), dédiée à l'ouvrage du premier glossariste québécois, qui a ouvert la voie à la lexicographie descriptive du français canadien. Après la présentation du contexte historique, dominé par le courant puriste qui tendait à une identification identitaire avec la France, et de la personnalité de DUNN, qui a contribué au développement d'une approche « autonomiste » (p. 24), VINCENT détaille les quatre types de critique que le lexicographe adresse aux dictionnaires généraux français : l'oubli de certains emplois panfrancophones, l'omission d'emplois canadiens, des erreurs dans la description des *réalias*, l'acceptation trop indulgente des anglicismes.

Ensuite, Cristina BRANCAGLION reconstruit, dans l'article « Un professeur de la Sorbonne au Canada : la mission montréalaise de Charles Bruneau » (pp. 27-50), le séjour du linguiste français à Montréal en 1939. L'autrice rappelle que dans l'entre-deux-guerres la ville de Montréal était caractérisée par une « forte attraction pour la France » (p. 29) qui a favorisé le développement de la coopération académique et scientifique entre les deux pays, même si mise en œuvre d'une façon inégale. Suit la description des cours de BRUNEAU à l'Université de Montréal et de son cycle de conférences à Radio-Canada, des événements qui ont été suivis avec un grand enthousiasme par l'élite et qui ont été régulièrement repris par la presse. Visant un large éventail de sujets linguistiques, de la grammaire à l'enseignement, à la prononciation, les cours de BRUNEAU, à caractère essentiellement normatif, ont représenté « un événement remarquable » (p. 48) qui a influencé la réflexion sur l'usage canadien-français et encouragé le mouvement de correction phonétique.

L'article « *Maudit Français ! Frenchie ! Être Français au Québec* dans les romans de Flora Balzano, Yves E. Arnau et Nahalie Fontaine » (pp. 77-90) de Gerardo ACERENZA analyse les opinions, plutôt critiques, que des personnages français, immigrés au Québec, expriment sur le français des Québécois. Il prend en considération trois romans : *Maudit Français !* (1964) de N. FONTAINE, *La mémoire meurtrie* (1988), un thriller d'Yves E. ARNAU, et *Soigne ta chute* (1992) de Flora BALZANO. Les trois textes offrent des représentations peu élogieuses de Montréal et des images caricaturales, stigmatisées de l'accent de ses habitants, dont on peut apprécier le traitement folklorisant à travers les éloquents citations choisies par ACERENZA.

Le titre, provocateur, « Traduire du français au français : l'arrangement littéraire de *Querelle de Roberval* de Kevin Lambert par les éditions Nouvel Attila » (pp. 113-118), inspiré à une publication de Myriam SUCHET, introduit une brève réflexion critique de Giuditta LORENZINI GIRARDELLI sur l'adaptation de ce roman québécois, très marqué

au niveau linguistique, à un public de l'Hexagone. Le travail, effectué par Benoît VIROT et Kevin LAMBERT, aboutit à « une tentative d'injecter de petites doses de québécity au lecteur français » (p. 117), à un 'arrangement' qui s'inscrit dans « des dynamiques d'impérialismes » (p. 116) mais qui essaie aussi d'adopter « une vision pragmatique » (p. 116) afin de tenir compte des nécessités du lectorat français.

Enfin, Fernando FUNARI propose une analyse discursive d'un corpus de recensions touristiques dans un article intitulé « 'Ce n'est clairement pas la France'. Négation et identité dans le *city branding* de Montréal et Québec » (pp. 159-176). Ces textes, publiés sur un site de partage d'expériences touristiques au cours de la période 2011-2020, lui ont permis d'examiner « le regard français sur le Québec et [...] celui du Québec sur lui-même » (p. 160) à travers l'étude des antonomases toponymiques basées sur le remplacement des noms propres et de leurs emplois en structure négative. Il arrive ainsi à montrer « comment les Français se servent d'un imaginaire européen dans la *domestication* de l'étranger et comment les Québécois s'approprient ou négocient l'imaginaire français dans l'*exotisation* de leurs espaces. » (p. 160).

Lidiia ASTAPENKO

France MARTINEAU, Wim REMYSEN, André THIBAUT, *Le français au Québec et en Amérique du Nord*, Paris, Ophrys, 2022, 376 pp.

France MARTINEAU, Wim REMYSEN et André THIBAUT sont tous trois reconnus pour leurs travaux portant sur le français en Amérique du Nord. Ces travaux, au-delà de la description linguistique, s'attachent également à l'histoire de la langue française sur ce continent ainsi qu'au défi que représente le fait d'y vivre en français. L'ouvrage de synthèse sur le français au Québec et en Amérique du Nord qu'elle et ils proposent aux éditions Ophrys, dans sa collection *L'essentiel français*, se déploie dans ces trois directions. Ainsi, son objectif est triple : expliquer la présence historique du français en Amérique du nord ; décrire les caractéristiques de cette langue en usage au Québec avec une réflexion sur les liens éventuels qui unissent ces usages à d'autres faits présents plus largement sur le continent ; réfléchir sur des enjeux sociolinguistiques qui concernent au premier chef les francophones en Amérique du Nord, notamment la question de la vitalité de leur langue mais aussi celle de sa légitimité. Ce triple focus structure l'ouvrage dont on peut souligner d'emblée la rigoureuse organisation, chaque partie, chapitre, section et sous-section recouvrent

des thèmes et sous-thèmes ciblés qui permettent, telles des entrées d'encyclopédie, de trouver aisément tel ou tel sujet.

La partie 1 : « Perspective externe : histoire » s'organise en quatre chapitres selon la logique chronologique. L'on passe ainsi de l'exploration à la colonisation et au Régime français (1604-1763) (chapitre 1, pp. 33-51) à la Conquête et au Régime anglais (1763-1841) (chapitre 2, pp. 53-70). Ces deux premiers chapitres réservent quelques surprises notamment en proposant chacune un aperçu de témoignages métalinguistiques anciens (respectivement à la section 4 du chapitre 1 et à la section 3 du chapitre 2). On y apprend que le *français canadien* d'alors – bien qu'une telle notion n'existe pas encore – jouit d'un certain respect de la part des visiteurs venus d'Europe. Le chapitre 3 débute avec l'Acte d'Union (1841) pour se terminer avec le début de la première guerre mondiale (pp. 71-98). Il faut rappeler que l'Acte d'Union, qui réunit les territoires du Haut-Canada et du Bas-Canada (en gros l'Ontario et le Québec actuels) en un seul a comme but avoué d'assimiler les francophones. S'engagent alors une série de batailles, parlementaires, juridiques, scolaires, etc. qui témoignent de la combativité de la population de langue française et de l'attachement qu'elle manifeste pour sa langue. La seconde moitié de cette période est aussi marquée par de fortes migrations intercontinentales et intracontinentales. Alors que des Canadiens-Français vont de la campagne à la ville, du Québec aux provinces des Prairies ou en Nouvelle-Angleterre, c'est presque cinq millions d'Européens et d'Européennes qui s'installent au Canada, certains sont francophones (Français, Belges ou Suisses) et influenceront le français surtout de l'Ouest du pays mais beaucoup sont anglophones ou s'assimilent à l'anglais – ce qui change à jamais, comme les autres phénomènes mentionnés précédemment, la démolinguistique canadienne. Le chapitre 4, de la fin de la première guerre mondiale à nos jours (pp. 99-133), est plus que les autres centré sur le Québec et accorde une certaine importance aux décennies 1960 et 1970. Il faut dire qu'en termes d'accomplissements linguistiques, la Belle Province se dote alors de politiques importantes (les lois 63, 22 puis la célèbre loi 101 en 1977 dite aussi *Charte de la langue française*) et d'institutions fortes (Office de la langue française dès 1961 puis Conseil de la langue française et Commission de terminologie). Au sein des universités de la province, des travaux menés dans une perspective non prescriptive mais descriptive se développent aussi dans ces années-là et vont permettre de connaître de mieux en mieux le français au Québec et plus largement en Amérique du Nord dans ses diverses dimensions. C'est à ce sujet-là qu'est consacrée la deuxième partie de l'ouvrage : « Perspective interne : description ».

Ici l'organisation est attendue. Comme l'on procède souvent quand il s'agit de décrire des pratiques linguistiques, la langue est découpée en ses diverses composantes. Le chapitre 5 est alors consacré au lexique (pp. 137-173), le 6 à la prononciation (pp. 175-219) et le 7 à la morpho-syntaxe (pp. 221-261). En plus de présenter les éléments langagiers les

plus marquants à chacun de ces niveaux, MARTINEAU, REMYSEN et THIBAUT proposent des sections ou des sous-sections originales. Quand il s'agit de parler des mots par exemple, deux sections (les sections 1 et 2) sont consacrées aux études et travaux sur le lexique en usage en Amérique du Nord. On bénéficie alors d'un tour d'horizon de la production des glossaires, des atlas et encore plus des dictionnaires qui est particulièrement prolifique au Québec. Traitant de prononciation, nos auteur.e.s nous instruisent aussi sur les attitudes sociolinguistiques et les considérations normatives (section 4 du chapitre 6) qui ont entouré et entourent encore la question de 'l'accent québécois'. Enfin le chapitre sur la morphosyntaxe s'arrête à la fois sur des questions de formes (les formes pronominales et verbales notamment) mais propose aussi des réflexions sur des faits de construction (l'interrogation, la subordination ainsi que l'usage de connecteurs et marqueurs discursifs).

Le dernier chapitre, le chapitre 8 intitulé « Vivre en français au Québec et au Canada » (pp. 263-301), est présenté comme un épilogue. Centré sur le rapport de diverses communautés au fait linguistique, il présente le Québec comme une 'majorité fragile' et les autres foyers de population francophone au Canada situés dans les provinces majoritairement anglophones comme des minorités qui font face à certains défis mais possèdent aussi certains atouts. Un défi commun à toutes ces communautés, quelles que soient leur taille, leur force et leur vigueur, tient dans leur capacité à assumer et à valoriser leur différence linguistique telle que cela est esquissé à la section 2. De façon originale, MARTINEAU, REMYSEN et THIBAUT proposent aussi 'd'autres visages' de la réalité linguistique québécoise. Dans une section (la 3^e), ils traitent respectivement des dynamiques sociolinguistiques au sein des communautés autochtones du Québec, puis des populations immigrantes installées dans cette province et enfin de sa communauté anglo-québécoise dans son rapport au français.

Aux vues de la richesse des thématiques abordées à la fin de cet ouvrage, on ne peut que se dire que ce chapitre aurait pu constituer le point de départ vers une 3^e partie d'orientation plus nettement sociolinguistique. Pour le dire sans façon : on en voudrait encore ! Peut-être est-ce là le projet d'un prochain ouvrage de synthèse pour nos trois auteur.e.s. On le souhaite. En attendant, on peut explorer la riche bibliographie en fin d'ouvrage. Sur presque soixante pages (pp. 319-375) on peut trouver les références de travaux majeurs ou récents sur l'ensemble des sujets abordés dans cet ouvrage. Assurément ce dernier s'avère un manuel idéal pour découvrir et même approfondir bien des facettes de la réalité francophone en Amérique du Nord.

Laurence ARRIGHI

Annette BOUDREAU, *Dire le silence. Insécurité linguistique en Acadie 1867-1970*, Sudbury (Ontario), Prise de parole (« Agora »), 2021, 230 pp.

Annette BOUDREAU publie les résultats d'une enquête menée dans un ample corpus de presse, réalisée avec l'objectif de mettre en lumière les discours qui ont contribué à forger l'imaginaire linguistique de cette communauté, d'expliquer le développement de sentiments ou comportements tels que la peur, la honte, le silence ainsi que l'apparition de stratégies d'émancipation et de résistance. Cet essai s'appuie donc sur un ensemble d'articles traitant de la langue acadienne (et en particulier de l'accent), parus depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1970 dans la presse écrite locale, principalement dans le *Moniteur acadien* et dans *L'Évangéline*. Ces propos métalinguistiques sont en outre mis en relation avec des discours littéraires, des souvenirs autobiographiques et avec des corpus analogues concernant d'autres communautés francophones canadiennes.

Le volume s'ouvre par une « Introduction » (pp. 7-35) où l'autrice présente sa recherche, définit ses objectifs et décrit le cadre théorique et méthodologique sur lequel reposent ses analyses. Qui connaît les travaux d'Annette BOUDREAU sait combien sa réflexion se nourrit des idées de Pierre BOURDIEU, William LABOV et Monica HELLER. Dans cette section liminaire elle s'arrête en outre sur la notion d'*autodénigrement*, utilisée pour interpréter les attitudes identifiées, et sur les conséquences du recours au terme *bâtard* pour caractériser les pratiques ou la langue des Acadiens, qui ont fini par « se taire pour ne plus fauter » (p. 20). D'où l'idée d'examiner les discours métalinguistiques afin de « *dire ce silence* et de retrouver les traces de cet effacement de la parole, de revoir les instances où elle s'est tue ou s'est abstenue de se laisser entendre, ou encore les moments où elle s'est révoltée et réactivée. » (p. 20 : italiques dans le texte). Pour décrire cette évolution, Annette BOUDREAU a articulé son étude en cinq chapitres correspondant à une périodisation en cinq étapes.

Le premier chapitre – « De 1867 à 1919 : une première prise de parole publique. Le début ou la fin du silence ? » (pp. 37-68) – est consacré à l'émergence de la conscience identitaire acadienne avec la mise en place de ses propres symboles distinctifs, l'identification de ses références littéraires et spécificités linguistiques, à un moment où la valorisation de la langue française est subordonnée à celle de la religion catholique. Un rôle essentiel est joué à cette époque par le sénateur et linguiste Pascal POIRIER, auteur des premiers textes traitant de la langue acadienne, où l'on relève des stratégies de légitimation des archaïsmes hérités de France, mais aussi des attestations que la honte linguistique était ressentie dès 1870. Plus généralement les discours

de presse montrent que l'idéologie du standard et, par conséquent, la délégitimation des particularités régionales, sont déjà courantes.

Le chapitre 2 – « De 1910 à 1950 : une double honte » (pp. 69-105) – analyse une période marquée par l'urbanisation et par un développement important des études linguistiques. Comme au Québec, en Acadie le rapport au français est influencé par la conviction que le français parlé au Canada n'est pas du vrai français et par l'idéologie du standard, qui s'impose et encourage l'alignement sur le français dit « international », mouvement perçu comme « une façon d'adhérer à plus grand que soi et, qui plus est, à un pays qui se réclamait comme le lieu des valeurs universelles » (p. 83). L'attitude corrective s'affirme et vise tant les anglicismes que la prononciation, l'objectif étant la modernisation du français acadien. Les formes lexicales ciblées s'avèrent, toutefois, des mots et expressions encore courantes aujourd'hui, ce qui prouve que « ce n'est pas par méconnaissance ou par paresse que les gens n'usent pas des termes jugés appropriés, c'est parce que ces expressions ne sont pas neutres et semblent étranges et peu adaptées aux milieux ou à la circonstance, ne font pas partie de ce corps social » (p. 90). En effet, les discours attestés à cette époque évoquent, en plus de la honte de mal parler, un autre type de honte : la honte de bien parler, de bien articuler devant ses pairs, suscitée par la peur de s'éloigner de son milieu social, ce qui engendre « un rapport schizo-phrénique à sa langue » (p. 87). BOUDREAU dédie en outre un approfondissement à la situation sociolinguistique de la ville de Moncton, où l'on trouve des attestations d'un parler anglicisé, dénommé 'monctoïis', tout à fait correspondant au chiac d'aujourd'hui.

Le chapitre suivant porte sur les années 1950 et le début des années 1960, une période caractérisée – comme le dit le titre – par « la difficile conciliation » entre « francisation et bilinguisme » (pp. 107-154). À cette époque, l'effort d'essentialisation du français pour le conformer à une norme unique se poursuit et se concrétise par la mise en place de cours de diction et émissions radiophoniques ayant l'objectif de corriger l'accent et le vocabulaire. La presse acadienne rend compte de nombreux débats autour de la francisation de l'espace public et de la création de services en français, comme l'école et la radio. Un autre moyen pour accorder plus d'importance au français est la reconnaissance d'une forme de bilinguisme, sujet qui fait relever des arguments ambivalents vu que « l'on trouve plusieurs textes qui le rejettent avec virulence, le rendant responsable de la piètre qualité du français, [et] d'autres – la plupart – [qui] l'acceptent, reconnaissant surtout qu'il favorise les échanges économiques, mais aussi qu'il est nécessaire aux échanges quotidiens et informels en milieu de travail dans les villes, qui se font la plupart du temps en anglais » (p. 108). La réflexion sur les discours métalinguistiques acadiens s'enrichit, à partir de cette époque, des souvenirs personnels de l'autrice, témoin

direct des débats qui se développaient dans les familles francophones au cours de son enfance et désormais impliquée dans les actions correctives véhiculées à travers l'école.

« La fin des années 1960 : ruptures et remises en question » (pp. 155-177) est le titre du chapitre 4, dédié à une période qui voit une contestation des valeurs traditionnellement soutenues par l'élite acadienne. Les textes de presse montrent un renforcement des revendications concernant la présence et la légitimité du français dans l'espace public mais aussi une consolidation de l'idée que les francophones en contexte minoritaire seraient des 'bâtards' linguistiques qui ne s'expriment pas correctement, qui parlent un *lousy French*, et qu'ils seraient des *dead ducks* voués à la disparition. Ces idées, vite intériorisées, s'avèrent encore courantes aujourd'hui. Dans un tel contexte se situent les débuts de l'enseignement secondaire francophone et l'introduction de manuels scolaires en français : les témoignages cités décrivent les difficiles conditions de l'enseignement dans ces institutions, où les jeunes apprenants s'aperçoivent de l'écart entre leurs pratiques réelles et la variété de langue enseignée. Cette situation favorise le renforcement des idéologies du standard et du monolinguisme, comme le prouve le témoignage d'Annette BOUDREAU, elle-même protagoniste de ce moment historique : « il nous semblait que la solution passait par l'acquisition d'un français plus standardisé. Le français parlé en Acadie n'avait-il pas de tout temps été dévalorisé [...] ? [...] De plus, puisque notre bilinguisme (individuel) était perçu comme responsable de la situation, il paraissait normal de nous départir de nos influences américaines et anglaises sur le plan culturel et linguistique, et une façon d'y arriver, c'était de pratiquer un français sans emprunts, du moins d'emprunts audibles. Il s'agissait d'acquérir un capital linguistique qui serait reconnu par l'extérieur » (p. 177). La jeunesse met donc en question les arguments traditionnels de valorisation du français endogène, ainsi que l'idée d'une 'bonne entente' avec la communauté anglophone, et « il faut attendre la fin des années 1970 pour que les jeunes se réapproprient le terme 'Acadien' » (p. 159).

Le dernier chapitre – « Après les années 1970 : le début d'une réappropriation. Le réveil des *dead ducks* » (pp. 179-197) – décrit brièvement la résistance qui s'est produite à partir de cette décennie et la nouvelle renaissance acadienne qui s'ensuit. C'est une époque de grands changements qui ont favorisé l'affirmation individuelle et collective, grâce surtout aux écrivains et artistes – à partir d'Antonine MAILLET – qui ont exploité et donné à voir la langue du quotidien. Depuis les années 1980 la diversité linguistique est plus acceptée, et même valorisée : « aujourd'hui, il semblerait que les discriminations liées au fait de parler un français non conforme à une norme attendue ou souhaitée se font moins entendre, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'elles aient disparu » (p. 197). Leur persistance est

prouvée par les expressions de malaise que l'on peut encore relever aujourd'hui dans les médias, reproduites dans la « Conclusion » (pp. 199-205), qui propose aussi un bilan récapitulatif des différentes époques examinées.

Le livre se termine par un « Épilogue » (pp. 207-212) où Annette BOUDREAU réfléchit au rôle du sociolinguiste et rappelle que si la déconstruction des idées reçues est nécessaire pour comprendre les idéologies linguistiques à l'œuvre, elle n'arrive pas à modifier les relations sociales : pour cette raison « le travail du linguiste est aussi de rendre compte des valeurs attribuées aux langues, à leurs variétés et à leurs usages, et de ne pas laisser croire que toutes les variétés de langues se valent. Si c'est le cas sur le plan de la description, la situation est tout autre sur le plan social. » (p. 212)

Riche et passionnant, *Dire le silence* est un livre qui aide à comprendre les enjeux sociaux et identitaires liés aux pratiques linguistiques, qui permet en particulier de mieux comprendre la francophonie acadienne. C'est une véritable histoire sociolinguistique de cette communauté qui a le mérite d'offrir au grand public une quantité de documents et témoignages peu accessibles, qui pourront stimuler des recherches ultérieures et rendre possibles des observations comparées avec d'autres contextes francophones minoritaires.

Cristina BRANCAGLION

Virginie HÉBERT, *L'anglais en débat au Québec. Mythes et cadrages*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, 203 pp.

Depuis la nuit des temps, le rapport des Québécois à la langue anglaise fait couler beaucoup d'encre. Pour les uns, la connaissance de l'anglais au Québec est indispensable, car il représente la clé permettant de s'ouvrir au monde et d'accéder aux dynamiques les plus importantes de la globalisation. Pour les autres, au contraire, l'anglais représente une menace et évoque les spectres négatifs de l'anglicisation du passé, en particulier les conclusions de l'enquête de Lord DURHAM (1839) qui qualifiait les Canadiens français de peuple dépourvu d'histoire et de littérature, tout en proposant leur assimilation.

Avec son essai, issu de ses études doctorales, Virginie HÉBERT revient sur ce dualisme qui déstabilise les Québécois (p. 3) et se penche sur le débat public qui fait rage au Québec depuis une dizaine d'années, débat déclenché en 2011 à l'occasion de l'implantation du programme d'anglais intensif annoncé par le premier ministre de l'époque, Jean

CHAREST. Ce programme prévoyait que « tous les élèves francophones québécois [auraient dû consacrer] la moitié de leur 6^e année du primaire à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde » (p. 2). Comment l'enseignement de l'anglais au Québec a-t-il été perçu, dans le passé ? Et comment est-il perçu de nos jours ? L'apprentissage de la langue anglaise permet-il aux jeunes Québécois de s'ouvrir au monde ou représente-t-il une menace identitaire ? Voilà les questions auxquelles l'auteure cherche à répondre tout au long de son ouvrage.

Le volume est constitué d'une « Préface » (pp. XVII-XIX) signée par Gérard BOUCHARD, d'une « Introduction » (pp. 1-4) et de onze chapitres de longueur inégale suivis d'un « Épilogue » (pp. 177-179). Dans le premier chapitre (« L'anglais, langue universelle ? », pp. 5-19), l'auteure passe en revue les théories qui accordent (ou n'accordent pas) à l'anglais le rôle de langue véhiculaire universelle et précise que tout au long de son analyse, sa réflexion exploitera les notions de 'cadrage' et de 'mythe'. La première, définie par le sociologue américain Erving GOFFMAN, permet d'étudier « [...] l'emploi de métaphores, d'images fortes, de récits culturels ou historiques [car] les cadres suggèrent une certaine lecture du problème abordé ; ils balisent notre interprétation de l'enjeu. [...] Pour être efficaces, ils doivent non seulement souligner certains aspects d'un enjeu, mais offrir un ancrage culturel, ou 'attrait mythique' : ils doivent 'résonner' » (p. 12). Pour ce qui est de la notion de 'mythe', Virginie HÉBERT s'appuie sur les travaux du sociologue québécois Gérard BOUCHARD, tout en soulignant elle-même que « les mythes débordent la rationalité ; ils s'affranchissent de la critique et détiennent, au sein d'une société donnée, le statut de 'vérité sacrée' » (p. 13).

Dans le deuxième chapitre (« Trajectoire historique d'un mythe colonial britannique », pp. 21-29) et le troisième (« 'Nos institutions, notre langue et nos lois' : vers un métacadre nationalisant, 1791-1840 », pp. 31-36), l'auteure cherche à comprendre à travers un voyage dans l'histoire quelles sont les voies empruntées par chacun des 'cadres' et des 'mythes' qui ont marqué le débat linguistique au Canada, en particulier dans la presse écrite (*Le Canadien*), à partir de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à la moitié du XIX^e siècle.

Avec le quatrième chapitre, Virginie HÉBERT concentre son attention sur une 'étape charnière' de la querelle linguistique qui oppose les anglophones et les francophones du Canada au XIX^e siècle : « Le 'moment Durham' : les années de mythification, 1840-1867 » (pp. 37-48). Le 'rapport Durham' a marqué pour toujours la conscience linguistique des Canadiens français, puisque le politicien britannique, arrivé au Canada pour comprendre les causes des rébellions des Patriotes de 1837-1838, voit les Canadiens français comme « un peuple rétrograde, ignare et soumis à la domination de l'Église [...] [et] c'est pour les tirer de cette infériorité que Durham souhaite donner aux

Canadiens français la langue et le caractère anglais » (p. 39). Tout cela, précise Virginie HÉBERT, sera ratifié dans l'Acte d'Union en 1840 et l'anglais deviendra l'unique langue officielle du Canada. Toutefois, c'est dans les années qui suivent le 'rapport Durham' et l'Acte d'Union qu'une nouvelle identité canadienne-française va naître, car grâce à certains lettrés (surtout François-Xavier GARNEAU, l'Abbé CASGRAIN, Jean-Paul TARDIVEL et Edmond de NEVERS), la Conquête anglaise, et la menace de l'assimilation, conduiront à l'éveil d'une nouvelle conscience identitaire. Le français sera mythifié et vu comme « un héritage à protéger, voire une dimension essentielle de l'identité nationale » (p. 46), tandis que l'anglais sera perçu comme la langue de Lord DURHAM, la « langue du colonisateur qui menace la nation d'assimilation » (p. 46).

Le cinquième chapitre de l'essai (« 'Apprenez l'anglais' : la montée en puissance du métacadre libéralisant, 1867-1913 », pp. 49-56) entre dans le vif du sujet et aborde la question de l'enseignement de la langue anglaise au tournant du XX^e siècle. L'éclatement des frontières et l'accroissement des communications suggéraient à l'époque que l'anglais était une langue indispensable pour bien profiter des changements qui se produisaient dans le monde entier. Cela a favorisé la propagation du mythe qui décrète que l'anglais est une langue universelle. Virginie HÉBERT souligne en outre qu'« au cours de cette période dite des 'crises scolaires', partout au Canada la question de la langue d'enseignement devient un enjeu clé, inextricablement lié à la question de l'unité nationale » (p. 55). La langue d'enseignement est au cœur de toutes les revendications nationalistes des Canadiens français et le français a dû en plus rivaliser avec le courant 'anglo-saxonniste', c'est-à-dire la croyance de la supériorité de la 'race' anglo-saxonne et de l'anglais, un mythe devenu très populaire en Amérique du Nord dans la période étudiée.

Avec le sixième chapitre, Virginie HÉBERT décortique le débat public sur l'enseignement de l'anglais au tournant du XX^e siècle, période caractérisée par la perception que le bilinguisme est nécessaire surtout pour les jeunes Canadiens français (« Clef du succès ou 'boulet au pied' ? La confrontation des cadres, 1919-1942 », pp. 57-69). Les uns, surtout les libéraux, considèrent que la connaissance de l'anglais « [est] un moteur de progrès » (p. 61). Les autres, surtout les nationalistes, voient l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires, et le bilinguisme, comme un « piège doré » (p. 63) et croient que l'anglais est un « corps étranger », une espèce d'« agent pathogène » (p. 62) qui pourrait compliquer la vie des jeunes écoliers canadiens-français.

Le septième chapitre (« 'Les chaînes du bilinguisme' : l'apogée du métacadre nationalisant, 1957-1977 », pp. 71-98), étudie le débat linguistique au cours des années Soixante et Soixante-dix, période très importante pour les Québécois (et pour le destin de la langue fran-

çaise), qui mène à l'adoption de la *Charte de la langue française* ou Loi 101. Au cours de ces années, l'idée de 'nation' domine le débat public et l'enseignement de l'anglais est vu à travers ce prisme politique. Mais il est surtout évalué à travers le débat sur le 'joyal' et sur la 'dégradation' (p. 74) du français parlé et écrit par les jeunes élèves québécois. Pour André D'ALLEMAGNE, par exemple, « le bilinguisme est responsable du 'joyal' » (p. 77) et l'augmentation des heures d'enseignement de l'anglais représente un danger pour les écoliers québécois.

Dans le huitième chapitre (« Un passeport pour le monde : la montée du métacadre globalisant, 1989-1994 », pp. 99-120), HÉBERT montre bien de quelle manière le 'nationalisme' linguistique qui a caractérisé les années Soixante et Soixante-dix ne pouvait pas continuer à s'affirmer dans le contexte des années Quatre-vingt-dix, qui était de plus en plus globalisé. À cette époque, la connaissance de la langue anglaise était perçue par certains comme une forme de 'capital' qu'il fallait investir dans le marché. Connaître l'anglais ne signifiait plus « s'immerger dans une nouvelle culture », mais posséder un « nouvel outil de communication » : le bilinguisme sera désormais considéré comme « une nécessité économique, voire un instrument essentiel permettant d'assurer la survie des francophones » (p. 113).

Avec le neuvième chapitre, ayant pour titre « Une compétence essentielle : l'apogée du métacadre globalisant, 1995-2011 » (pp. 121-142), l'auteure de l'essai se penche sur le débat qui a eu lieu après la défaite référendaire de 1995. Au cours de ces années, on s'interroge aussi bien sur la nécessité de l'enseignement de l'anglais au primaire et au secondaire, que sur la qualité et l'efficacité de cet enseignement, dans la mesure où le rapport d'un groupe de travail souligne la « piètre performance des élèves » québécois en anglais (p. 127). Néanmoins, dans cette première décennie du nouveau siècle, l'anglais ne sera plus perçu comme la langue de Lord DURHAM, mais comme une langue d'ouverture permettant de communiquer avec les autres peuples de la planète.

L'avant-dernier chapitre (« Cap sur l'anglais intensif : 2011-2021 », pp. 143-164) porte sur le débat public qui a suivi l'annonce gouvernementale, faite à la fin de février 2011, qui prévoyait l'institution d'un programme d'enseignement intensif de l'anglais langue seconde dès la sixième année de l'école primaire. Virginie HÉBERT, en citant les réactions publiées dans la presse écrite, remarque que la mesure n'a pas déclenché un tollé. Bien au contraire, en lisant les articles et les éditoriaux parus, l'auteure souligne qu'« une impression de consensus social se dégage » (p. 143) en faveur de l'anglais intensif et que l'unilinguisme est désormais considéré comme un « handicap » (p. 145). L'anglais donne la possibilité de mieux communiquer avec qui-conque, de plus il joue le rôle de « facilitateur de réussite » (p. 147) et permet aux jeunes de conquérir le monde. Toutefois, les prises de

position contre cette mesure ne manquent pas et un grand nombre de chroniqueurs ont critiqué les raisons d'être de cette décision considérée encore une fois comme une « forme d'asservissement » (p. 152). Le projet de loi 96, déposé le 13 mai 2021, affirmait encore une fois que le français était « la seule langue officielle du Québec et langue commune de la nation québécoise » (p. 163) et a décrété l'abandon du programme annoncé en 2011.

Dans le dernier chapitre (« D'un débat à l'autre : un dialogue de sourds ? », pp. 165-175), HÉBERT revient sur la genèse des différents débats sur l'enseignement de l'anglais au Québec et souligne qu'il s'agit toujours « d'un enjeu qui divise » (p. 165) et « qu'un fossé subsiste » (p. 168) encore entre ceux qui sont favorables et ceux qui sont contraires à toute forme d'augmentation des heures consacrées à l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires du Québec. Bref, il s'agit en quelque sorte d'un « dialogue de sourds » (p. 168) entre les différents acteurs qui n'arrivent pas à se comprendre et à se persuader réciproquement.

En définitive, la question que l'on a envie de se poser est la suivante : pour les Québécois, l'anglais est-il la 'langue de Lord Durham' ou 'la langue d'ouverture sur le monde' ? L'analyse du débat public sur l'enseignement de l'anglais des années à venir nous le dira. Ou peut-être pas...

Gerardo ACERENZA